

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>
---	--

SEANCE DU 16 FEVRIER 2017

NOMBRE DE MEMBRES			Le 16 février 2017 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	14	Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre, MANIERE DRZAZGA Eliane, CORNESSE Jean-Pierre CHOPIN René, GIRARDIN Carine, LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohan, DESBOIS Charline, GIRARD François. Procuration : Absents : Marc PAJOT Secrétaire: MORTIER Céline

Date de la convocation
 06/02/2017
Date d'affichage
 17/02/2017

OBJET : VŒU POUR LE MAINTIEN DE L'INSTRUCTION DE LA CARTE D'IDENTITE

La Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche partage l'impératif de sécurisation des titres d'identité des citoyens français mais souhaite maintenir ce service de proximité à ses citoyens et plus particulièrement à ceux qui ne pourront se déplacer vers les quelques communes dotées des dispositifs concernés.

Un dispositif installé à la mairie de POUILLY-EN-AUXOIS permettrait de minimiser l'impact des déplacements pour les habitants du ressort du territoire de la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche.

La commune de POUILLY-EN-AUXOIS prendrait en charge l'instruction de la CNI pour tout ce territoire qui regroupe 48 communes, issue de la fusion des Communautés de Communes de l'Auxois Sud et du Canton de Bligny-sur-Ouche, soit près de 9 500 habitants.

Le maintien d'un minimum de proximité est indispensable pour l'avenir de nos territoires.

VU l'avis favorable du Conseil Communautaire par délibération du 12 décembre 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- EMET un avis favorable au maintien de l'instruction de la Carte Nationale d'Identité auprès des services de la mairie de Pouilly-en-Auxois.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT